

Le Catalyseur

"Des entrepreneurs engagés !"

Lettre d'information de France Chimie Île-de-France

N°106 - Juillet 2019

**FRANCE
CHIMIE**
ÎLE-DE-FRANCE

Lors de l'Assemblée Générale de France Chimie Ile-de-France, vous m'avez confié le soin de représenter et de défendre les intérêts des Entreprises de notre région.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez ainsi accordée.

L'industrie chimique apporte une contribution essentielle à l'économie de notre pays et compte parmi les industries exportatrices les plus importantes.

Je serai vigilant pour défendre notre profession dans les enjeux économiques et sociaux comme dans ceux qui concernent la réglementation afin de sauvegarder la compétitivité de nos entreprises.

Je poursuivrai les actions engagées par mes prédécesseurs pour soutenir nos équipes dont la qualité et le professionnalisme des services sont très appréciés comme l'ont confirmé les sondages effectués à l'initiative de Daniel Weizmann.

La défense de notre profession sera d'autant plus efficace que nous continuerons à engager des actions claires en matière de RSE afin de répondre aux attentes croissantes de nos concitoyens et à leurs préoccupations environnementales.

Les actions de fond en faveur de la formation et de l'innovation tout comme le défi de la transformation digitale, feront l'objet d'une attention particulière car c'est la clé de la compétitivité future de notre industrie.

Cela sera conduit en cohérence avec les priorités décidées par notre Fédération Nationale avec laquelle nous travaillons en étroite collaboration afin de favoriser les synergies et l'efficacité dans le cadre des politiques définies.

Une Chimie forte, compétitive, soucieuse des enjeux sociétaux et à la pointe des nouveaux défis de la transformation digitale, voilà nos objectifs pour demain.

Pierre-Etienne Dehon
Président
France Chimie Ile-de-France

Elu à la Présidence de France Chimie le 24 avril dernier, je suis très heureux de porter désormais la voix de l'un des plus importants secteurs industriels de notre pays. En tant que membre du Comex de France Chimie, j'ai pu observer la transformation de notre organisation. Je souhaite poursuivre la dynamique engagée et m'assurer que nos adhérents trouvent au sein de notre fédération les expertises, les réponses et les retours d'expérience utiles pour engager les transitions attendues.

Des récents déplacements en région et des nombreux entretiens que j'ai eus avec nos adhérents, je retiens que nos entreprises font face à trois principaux enjeux :

- Préserver la bonne dynamique de la Chimie, qui peut se vanter d'être le 1er secteur industriel exportateur, avec un solde net de création d'emplois et un rythme d'investissement élevé, en particulier en R&D. Trois conditions pour cela : développer des solutions innovantes pour répondre au défi de la transition écologique et énergétique, renouveler et adapter les compétences aux nouveaux métiers dans le cadre d'un dialogue social renouvelé, continuer à renforcer l'attractivité du territoire France ;

RELEVER LES DÉFIS DE LA CHIMIE

Luc Benoit-Cattin, Président de France Chimie

- Répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux afin de garantir une croissance toujours plus durable et faire connaître notre engagement de transparence et de responsabilité sur les problèmes qui préoccupent l'opinion ;

- Relever les défis de la révolution numérique, en particulier pour les PME dont beaucoup n'ont pas encore pris le tournant du digital. C'est pour les accompagner que France Chimie vient de lancer un plan de « Transformation numérique ».

Sur tous ces sujets, France Chimie mettra à profit son maillage territorial et sa présence au plus près des problématiques des entreprises. Les récentes réformes de la formation et de l'enseignement font notamment partie des opportunités dont notre secteur doit se saisir. Elles appellent notre branche à tenir un nouveau rôle de prescripteur vis-à-vis des opérateurs de compétences (OPCO2i), au niveau national comme en région. Le développement des viviers de compétences devra notamment pas-

ser par un recours plus fort à l'alternance. Il nous appartient de l'organiser.

Les lignes de force sont en train de bouger en France :

“ Développer des solutions innovantes pour répondre au défi de la transition écologique ”

les régions développent fortement leurs compétences en matière économique et industrielle, les métropoles montent en puissance, et nous assistons maintenant, à côté des pôles de compétitivité, à la création des « territoires d'industrie ». Nombreux sont les sujets structurants pour notre industrie : le lancement de pilotes pour accéder à une chaleur décarbonée et compétitive, le développement des plateformes industrielles, la promotion de l'économie circulaire ou encore le renforcement des infrastructures et de l'offre logistique.

Je suis convaincu que France Chimie, du fait de sa double présence nationale et régionale, saura saisir ces opportunités dans l'intérêt des entreprises adhérentes et de nos salariés.

RÉENCHANTER L'INDUSTRIE

DES ENTREPRISES ENGAGÉES !

Nous assistons à une transformation structurelle de la consommation. La France est passée d'une économie de rattrapage, qui était une économie de la demande, à une économie de l'offre et de l'innovation. Cette mutation a été très mal anticipée sur le territoire français.

On a voulu rattraper le temps en baissant les marges pour essayer de vendre coûte que coûte. Les capacités d'investissement ont du même coup été limitées. Les entreprises se sont retrouvées affaiblies face à des enjeux stratégiques, à savoir l'évolution de l'économie, et les usines ont fermé les unes après les autres. Les entreprises ont essayé d'optimiser leurs marges par la délocalisation.

DES ROBOTS INTELLIGENTS

Du côté de l'emploi, la France a eu une attitude relativement conservatrice pendant très longtemps. On a opposé durant des années automatisation et emploi en donnant une priorité à l'emploi. Les gouvernements ont voulu soutenir l'emploi à coups de subventions et de niches fiscales. La France ne s'est pas attaquée au cœur du problème en faisant comprendre à l'opinion que l'automatisation et les robots pouvaient créer de l'emploi. L'industrie française a aussi longtemps souffert d'un manque de compétitivité. Les marges de manœuvre étaient limitées.

Les technologies robotiques ont considérablement évolué au cours des vingt dernières années. La première phase correspondait à un moment où on optimisait les processus humains par l'automatisation. Dans une seconde phase, la robotique transforme les processus industriels. Cette période laisse la place à des robots plus intelligents et plus sophistiqués.

Nous devons encourager les entreprises à investir dans de nouvelles méthodes de travail et de nouveaux systèmes de production.

Il y a un nombre considérable d'entreprises qui se robotisent avec des robots de seconde génération.

J'ai présenté dans le projet de loi de finances 2019 un amendement adopté, permettant aux entreprises de déduire de leur résultat 40% des investissements destinés aux robots industriels.

Le rôle du gouvernement est d'encadrer, de stimuler et de jouer sur les effets de levier des entreprises elles-mêmes. Sortons du schéma où le plan est la solution du renouveau industriel de la France. La solution du renouveau industriel, ce sont les PME et les ETI.

Il faut laisser aux entreprises le temps de trouver les moyens de leur transformation. Elles ont besoin d'être accompagnées fiscalement et qu'on les laisse faire.

Le levier essentiel est celui de la formation. Incitons à la certification aux nouvelles technologies. Si quelqu'un veut faire un BTS robotique sur un territoire, il est obligé de passer par les universités et d'entrer dans un processus qui prend du temps. À la fin, la personne aura bien un diplôme mais elle aura probablement perdu deux à trois ans. Il est plus simple de mettre en place des centres de certification professionnelle pour répondre plus rapidement aux besoins des entreprises. Cela permettra à des jeunes d'entrer dans des filières de robotique plus facilement.

LE FUTUR DE L'INDUSTRIE

Le second levier est de réenchanter l'industrie. Redonnons aux jeunes un intérêt pour ses métiers qui ont une



image extrêmement dégradée. L'une des missions de l'industrie du futur est précisément de penser le futur de l'industrie.

Le premier objectif de la mission « *Territoire et Industrie* » que m'a confié le Premier Ministre est d'identifier les territoires français dans lesquels on a des champions. Ce sont des territoires où l'écosystème a simplement besoin d'être repéré et qui demandent qu'on y canalise les énergies de l'État et de la région.

Le deuxième aspect est de faire un état des lieux des moyens dont on dispose aujourd'hui.

Le troisième objectif est de définir une méthodologie pour accompagner les territoires pour qu'ils puissent stimuler le développement industriel en région.

J'ai toutes les raisons d'être optimiste. Je vois qu'il y a un déficit dans l'industrie de plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers d'emplois dans tous les territoires. Je rencontre beaucoup de chefs d'entreprise qui sont prêts à embaucher. Je constate une dynamique des PME en France.

Dans cette économie de l'innovation, l'imagination et la créativité des entreprises s'expriment. La France a cette qualité de capacité d'innovation que l'on reconnaît déjà dans l'écosystème des startups et qui s'applique tous les jours à l'industrie.

Bruno Bonnell
Député du Rhône

La digitalisation constitue une mutation incontournable pour les entreprises. Source de croissance et de performance, la révolution digitale constitue une opportunité d'optimisation de l'efficacité des procédés.

A ce jour, 82% des acteurs de la chimie affirment avoir déjà initié des projets dans ce domaine.

Parmi les entreprises engagées, quatre d'entre elles retiennent notre attention :

Ainsi, ADISSEO a conçu AD-DIXYZ, une technologie innovante pour la formation de ses salariés, récompensée en 2018 par le Grand Prix aux Digital Learning Excellence Awards. L'application est aujourd'hui déployée sur toutes les usines françaises du groupe.

EALICO, entreprise de la French Tech, met quant à elle les dernières technologies au service de la sécurité des installations et de la protection de l'environnement. Ses fondateurs ont en effet constitué une plateforme 100% mobile et collaborative pour simplifier la gestion des obligations réglementaires et gérer la conformité des équipements industriels.

DEKRA développe également des solutions novatrices, qui allient reconnaissance d'images et intelligence artificielle, ou encore réalité augmentée, virtuelle et immersive, afin d'améliorer la sécurité sur les chantiers ou sur des équipements générateurs de risques importants.

Enfin, INEVO, spécialisé en génie des procédés, développe actuellement des outils d'analyse des données, permettant in fine de sécuriser la performance industrielle.

Contact :
m.timsit@chimie-idf.fr

F/H : UNE OBLIGATION DE RÉSULTAT !

Parce que la question de l'égalité professionnelle est une question de justice sociale mais également de performance des entreprises. Pourquoi se priver des compétences de la moitié de la population ? Il y a nécessité à agir.

Mais il ne suffit pas de claquer des doigts pour que l'égalité entre hommes et femmes adienne tant les stéréotypes de genre sont ancrés dans la société et le monde du travail.

UNE PRISE DE CONSCIENCE

Faire progresser la situation dans les entreprises requiert une prise de conscience, une volonté politique à tous les niveaux et une interaction vertueuse entre une diversité d'acteurs : pouvoirs publics (rôle d'incitation et de contrôle), employeurs (obligation de non-discrimination, obligation de négocier, obligation de transparence sur les écarts salariaux), organisations syndicales et représentants du personnel (partie prenante à la négociation).

Un cadre juridique a été élaboré pour lutter contre les stéréotypes professionnels et améliorer l'accès des femmes au marché du travail, notamment par la Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et la Loi du 17 août 2015 qui a renforcé l'effectivité de la négociation sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail.

Une nouvelle étape est franchie grâce aux nouvelles dispositions introduites par la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018.

Une des dispositions phares du texte consiste en la mise en place d'un instrument commun de mesure des écarts de rémunération, l'index de l'égalité professionnelle femmes/hommes.

UNE MÉTHODE UNIQUE

Dans un premier temps les écarts doivent être identifiés et les résultats publiés afin de comprendre, de partager, de comparer des données fiables calculées selon une méthode unique.

Mais le plus important se situe dans un second temps par la mobilisation de leviers pour réduire voire supprimer les écarts inexplicables. Pour cela les résultats de chacun des indicateurs et la note globale sont mis à la disposition du CSE, via la base de données économiques et sociales.

Il appartient alors aux partenaires sociaux de s'en emparer et d'élaborer des solutions que ce soit dans le cadre de la négociation annuelle sur les salaires effectifs ou de la négociation quadriennale. L'objectif est de programmer des mesures opé-

rationnelles et d'en assurer le suivi en matière de réalisation.

Grâce à l'analyse détaillée des indicateurs, on peut orienter et définir des actions, agir sur les déterminants des écarts (mixité des emplois, accès à la formation, classification, etc.), négocier les mesures de correction et se donner les moyens de les réduire par exemple en constituant une enveloppe de rattrapage salarial.

Il s'agit de passer d'une obligation de moyens (la négociation), à une obligation de résultat. Les entreprises ont 3 ans pour mettre en place les mesures appropriées, à définir avec les partenaires sociaux.

Un référent égalité professionnelle a été nommé dans chaque Direccte pour vous apporter informations, conseils et appuis.

Patricia Boillaud
Directrice de la DIRECCTE 92

SÉCURITÉ

AFINEGE a fêté son 30^{ème} anniversaire, le 6 juin dernier, en présence de Pierre-Etienne Dehon, Président de France Chimie Ile-de-France, de Daniel Weizmann, Président du Medef Ile-de-France, et d'Éric Berger, Président du Ceser Ile-de-France.

Ce fut l'occasion de rappeler que depuis sa création en 1989, par un groupe d'industriels de France Chimie Ile-de-France, la communauté d'AFINEGE s'est largement étoffée, avec des entreprises petites et grandes et venant de tout type de secteurs.

MUTUALISER LES BONNES PRATIQUES

Notre association compte actuellement, parmi ses adhérents, des institutions et entreprises des secteurs de l'agroalimentaire, des déchets, de l'énergie, de la chimie, de l'automobile, de la santé, etc. dont la diversité fait la force et l'intérêt de l'association.

Sa vocation, depuis 30 ans, est en effet de créer des échanges entre

les adhérents et de mutualiser ainsi les bonnes pratiques sur les questions portant sur l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail ou sur la protection de l'environnement. Cela se traduit aujourd'hui par 3 grandes priorités :

- Partager les pratiques, au travers de Groupes de Travail (document unique, dépotage des produits chimiques, culture sécurité), d'ateliers d'échanges ...
- Accompagner les adhérents, notamment sur la réglementation SSE, en constante évolution, via un accompagnement en temps réel, des réunions d'informations sur des sujets spécifiques, des publications (revue de presse, flash SSE, cotation déchets) ;
- Développer dans le temps des relations approfondies et de qualité avec les grands acteurs de la sécurité, de la santé et

LA FORCE D'UN RESEAU

de l'environnement en Ile-de-France, notamment la DRIEE, la DIRECCTE, la CRAMIF, l'ACMS, l'AESN, les SDIS ou encore le CESER.

CRÉER DES ÉCHANGES

Pour répondre aux besoins de ses adhérents, AFINEGE a créé, fin 2017, un groupe de travail sur la « Culture de Sécurité », regroupant une quinzaine d'entreprises de tailles et d'activités différentes.

Partager, accompagner et développer

En se basant notamment sur les travaux réalisés par l'Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle (ICSI), avec qui nous avons tissé des liens approfondis, le groupe de travail a pour objectif d'élaborer des outils pratiques et des conseils, accessibles à des entreprises de toutes tailles et de tous niveaux.

Quatre grandes thématiques de travail, constitutives d'un programme de Culture de Sécurité, ont été priorisées : la « conscience partagée des risques majeurs », la « remontée d'événements et leur traitement », la « vigilance partagée » et la « culture juste ».

RÉALISER DES OUTILS OPÉRATIONNELS

Des fiches méthodologiques et pratiques, issues des partages d'expériences et de la confrontation des idées des participants, sont en cours d'élaboration et seront très prochainement mises à la disposition des adhérents pour les aider à renforcer l'appropriation des pratiques de sécurité dans leur structure. Les entreprises pourront, en fonction de la maturité de leur propre culture de sécurité, sélectionner les fiches qui correspondent à leur besoin.

Francis Berrocal
Président d'Afinège

LES POUSSSES VERTES DE LA CHIMIE

Au moment où s'achève Plant Based Summit, le congrès européen des acteurs industriels de la chimie du végétal – qui a réuni 400 personnes à Lyon mi-mai – l'heure est à un premier bilan sur cette activité qui représente en France un chiffre d'affaires annuel avoisinant les 10 milliards d'euros, portée par une croissance de +6%/ an.

On s'en souvient, la première vague d'investissement de la chimie du végétal du XXI^{ème} siècle avait été portée par une problématique de prix (face à la flambée du prix du baril) et de crainte vis-à-vis de la disponibilité et de l'accès à cette ressource.

POUR SUIVRE LE DUR CHEMIN

L'effondrement des cours du pétrole vers 2014 a doué les espoirs de ceux qui voyaient dans la biomasse la matière première de substitution pure et simple. S'en est suivi un net ralentissement des investissements

dans ce domaine ... sans toutefois arrêter ceux d'entre eux qui étaient les plus prometteurs.

Leur force ? Avoir compris qu'extraire une molécule du végétal ne saurait suffire à justifier un écart de prix élevé. Si la chimie du végétal a poursuivi sa route, elle l'a fait dans le sens d'une chimie de spécialité, portée par des fonctionnalités différenciantes (légèreté, biodégradabilité, transparence, moindre toxicité, ...), tout en poursuivant ses efforts en termes de compétitivité.

Des efforts qui ont certes laissé nombre de pionniers sur le côté de la route ; mais qui ont aussi permis aux plus résilients d'entre eux le dur chemin du scale-up jusqu'aux premiers lots commercialisés et à l'industrialisation sur site.

RÉCOLTER LES FRUITS

Ils en récoltent aujourd'hui les fruits : ces derniers mois les annonces d'industrialisation se multiplient. De jeunes pousses comme Afyren (à Carling, 57) ou Lactips (dans la Loire), à des acteurs plus anciens comme Olvéa, Algaïa, ou l'emblématique Metabolic Explorer ont annoncé des investissements de plusieurs millions d'euros pour développer leurs outils de production ... sans parler des grands de la chimie « tradi-

tionnelle » tels qu'Arkema, Solvay ou BASF qui poursuivent leurs programmes d'innovations dans ce domaine.

La chimie du végétal a poursuivi sa route en terme de compétitivité !

Reste désormais à faire grandir la notoriété des matériaux et produits issus de matières premières végétales. Car si 88% des français déclarent, dans une récente enquête IFOP, avoir une bonne image de ces produits (une fois qu'une définition leur a été présentée), ils sont encore (trop) peu nombreux à les connaître. Un challenge que l'ACDV s'emploie à relever au quotidien.

François Monnet, Président de l'Association Chimie du Végétal - (ACDV)

BRÈVES

UN RENDEZ-VOUS MAJEUR !

Le Département Social et Relations Humaines de France Chimie IDF vous invite le lundi 14 octobre à sa prochaine Réunion d'Information Sociale consacrée à « la mise en conformité au 1^{er} janvier 2020 du régime frais de santé (dit réforme 100% santé) » et à la réforme de l'épargne salariale résultant de la « loi PACTE », en présence du Groupe VVV.

Inscription : s.yafi@chimie-idf.fr

SUIVEZ-NOUS !

Suivez en temps réel toute l'actualité de France Chimie Ile-de-France sur les réseaux sociaux Twitter et LinkedIn.

Contact : t.lecoeur@chimie-idf.fr

DATES À RETENIR

Le Département Santé, Sécurité et Environnement de France Chimie IDF organisera :

- le 19 septembre, un atelier d'échanges « Sûreté » portant sur les moyens de protection des sites et sur la cybersécurité. Elle sera l'occasion de faire un point sur la réglementation en vigueur ;
- le 1^{er} octobre, une formation « Management des produits : cartographie des réglementations » ;
- le 22 octobre, une réunion d'information « Environnement », notamment sur les évolutions réglementaires à venir relatives aux rejets atmosphériques et aqueux.

Informations et inscription : m.timsit@chimie-idf.fr

CCNIC & DURÉE DU TRAVAIL

Le Département Social et Relations Humaines de France Chimie IDF animera à l'intention des entreprises de la Profession son séminaire consacré à « la Durée et l'Aménagement du temps de travail dans les industries chimiques ».

- le 10 octobre à Lille (Nord-Pas de Calais) ;
- le 24 octobre à Puteaux (Ile-de-France) ;

Il animera également son traditionnel séminaire « la CCNIC : ses spécificités » :

- le 12 septembre à Strasbourg (Bas-Rhin) ;
- le 26 septembre à Puteaux (Ile-de-France) ;
- le 7 novembre à Dijon (Bourgogne Franche-Comté).

Informations et inscription : inscription@afic.org

ABONNEZ-VOUS EN 2019 !

La Compilation Sociale des Industries Chimiques consolide sur un support unique et interactif, les publications mensuelles élaborées et mises jour par son Département Social et Relations Humaines à l'intention de ses adhérents (Fiches Techniques, Brèves Jurisprudentielles, Arrêts Majeurs, Chiffres Utiles et simulateurs de calcul des indemnités de rupture).

Pour vous abonner : <http://compilationsociale.chimie-idf.fr/>

JOURNÉE SÉCURITÉ 2019

La Journée Sécurité 2019 du Département Santé, Sécurité et Environnement aura lieu le 5 novembre, sur le thème du « Transport de matières dangereuses ». A cette occasion, la rencontre sera délocalisée sur le site logistique de DACHSER, à Wissous (91). Une visite de la plateforme ainsi qu'une présentation sur le « calage - arrimage » y seront organisées.

Informations et inscription : m.timsit@chimie-idf.fr